

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Owendo : Setrag livre trois passerelles aux riverains de Virié 1

GBM
Owendo/ Gabon

LA Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) a procédé le mercredi écoulé à la remise officielle de trois passerelles neuves aux populations de Virié 1 (Petit-Village) situé dans le 1er arrondissement de la commune d'Owendo. Cette action de plus de la Setrag s'inscrit dans la mise en œuvre permanente de son plan d'aide aux communautés, conformément à sa politique RSE. Il s'agit précisément d'un lot de trois structures en acier et en béton avec des garde-fous. La première, d'une longueur totale de 79 mètres sur 1,5 mètre de largeur entièrement conçue et réalisée par l'entreprise filiale du groupe Eramet, fait suite à la demande émise par un collectif de citoyens après avoir contacté, sans succès, plusieurs opérateurs économiques exerçant dans la zone. En plus du nouvel

ouvrage, Setrag a renoué deux autres structures d'une longueur de 11 mètres sur 3 mètres de largeur chacune. Il faut dire que la construction et la rénovation de ces ouvrages vont faciliter la circulation en toutes saisons des personnes et des biens dans cette partie de la commune d'Owendo, en raison de son relief marécageux. " C'est un grand merci que j'adresse à la Setrag aujourd'hui au nom de tous les riverains du Petit- Village, car la promesse a été tenue ", s'est réjoui M. Koumba Moucketou, un grand sourire aux lèvres. Les travaux réalisés à hauteur de 48 millions de francs CFA témoignent de la détermination de Setrag à se positionner en tant qu'entreprise citoyenne majeure, en œuvrant au bien-être des communautés.



Photo: GMB

Une des passerelles livrée par la Setrag aux populations de Virié 1.

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
DIRECTION GENERALE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE
HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES OMAR BONGO ONDIMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 21 Octobre 2022
Appel d'offres : N°07/MDN/DGSSM/HIA OBO/2022
Nom du projet : Restauration des patients et des personnels
Source de financement : Budget de l'Etat gabonais, Exercices 2023-2024-2025

1. OBJET

L'Hôpital d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA (HIA OBO) lance un appel d'offres pour l'acquisition des prestations de restauration des patients et des personnels.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant sera de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette dé-

livré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Hôpital d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA

Tél. (241) 011 79 37 10/(241) 011 79 36 99 (Service Budget)

Cel. : 060 26 07 85

Fax (241) 01 46 30 49 -e-mail : hiaobo@yahoo.fr

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 novembre 2022 à 8 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 novembre 2022 à 09 heures 30 minutes à l'amphithéâtre de l'HIAOBO;

Le Médecin Général Inspecteur,
Médecin Chef, Commandant
l'Hôpital d'Instruction des Armées
OMAR BONGO ONDIMBA



Béatrice NGUEMA EDZANG

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Eugène Pénafort MINESA OYAME